



Roomlala - covid

Par Debzer

Bonjour!

J'ai réservé une chambre chez l'habitant sur ROOMLALA.

Le jour de mon arrivée j'ai été déclarée cas contact et placée en isolement.

J'ai donc prévenu mon hôte (une mamie de 75 ans sortant d'une opération donc à risque ++)

Je ne peux donc prendre le train et m'y rendre, mon stage annulé.

Or pour roomlala rien ne change : je suis remboursée de 50? sur 500? selon leurs conditions !!

Or RIEN n'est indiqué en cas de Covid alors que le Covid étant qualifié de pandémie mondiale ! Rien dans le contrat d'utilisation, rien dans une rubrique.

Je suis étudiante boursière, cet argent m'est indispensable (surtout cette somme!)

Pensez-vous avoir une idée pour m'aider? Merci d'avance